



Association des Clubs de Cricket du Sud-Ouest.

Siège social : Hôtel des Associations - 47160 DAMAZAN

contact@cricket-sw-france.org

[www.cricket-sw-france.org](http://www.cricket-sw-france.org)

## Compétitions 2025 - Formulaire d'inscription et d'engagement

<b>Inscription 2025 à l'Association des Clubs de Cricket du Sud-Ouest</b>	<b><u>INSCRIPTION</u> <u>OBLIGATOIRE</u></b>	<b>75€</b>
<b>NOM DU CLUB:</b>		
<b>Inscription Compétitions 2025</b>		
<b>NOM D'EQUIPE 1 :</b>		
<b>ACCSO Blevins Franks Ligue 2025</b>	Oui / Non	<b>75€</b>
<b>Blevins Franks Cup 2025</b>	Oui / Non	
<b>ACCSO Tournoi T20 2025</b>	Oui / Non	
<b>NOM D'EQUIPE 2 :</b>		
<b>ACCSO Blevins Franks Ligue 2025</b>	Oui / Non	<b>75€</b>
<b>Blevins Franks Cup 2025</b>	Oui / Non	
<b>ACCSO Tournoi T20 2025</b>	Oui / Non	
	<b>TOTAL</b>	

**Date Limite de réception de toute inscription : 28 février 2025**

**Envoyer ce formulaire dûment complété et signé et le paiement du total ci-dessus:**

- de préférence par voie électronique à [treasurer@cricket-sw-france.org](mailto:treasurer@cricket-sw-france.org) avec une confirmation d'un virement à ACCSO (Raison sociale: ACCSO; IBAN: FR76 3000 4007 1500 0100 0738 717; BIC: BNPAFRPPXXX)
- sinon avec un chèque à l'ordre d'ACCSO par voie postale à M Mehul DHORDA, 6 rue Saint-Julien, 81000 Albi .

<b>Capitaine de l'équipe 1</b>	Nom: Email: N° de téléphone:
<b>Capitaine de l'équipe 2</b>	Nom: Email: N° de téléphone:
<b>Fixtures Secretary</b>	Nom: Email: N° de téléphone:



Association des Clubs de Cricket du Sud-Ouest.

*Siège social : Hôtel des Associations - 47160 DAMAZAN*

contact@cricket-sw-france.org

[www.cricket-sw-france.org](http://www.cricket-sw-france.org)

Je soussigné(e)..... ,

inscrit le club de..... ,

**dont je suis le président(e) élu(e), à ACCSO et dans la/les  
compétition/s ci-dessus.**

1. Je m'engage à respecter et à faire respecter les règlements d'ACCSO et de leurs compétitions, le Code Disciplinaire d'ACCSO et les obligations suivantes.
2. Les équipes présentées seront composées uniquement de joueurs qui ont soit une licence compétition 2025 auprès d'une association sportive multisports soit une assurance commerciale, le tout conformément au Code du Sport.
3. Aucun joueur âgé de moins de 15 ans le jour d'un match ne sera présenté dans une équipe.
4. Avant de présenter un joueur âgé de moins de 16 ans le jour d'un match, le club aura procuré et enregistré une permission parentale ou de la part d'une autorité légale.
5. Les capitaines informeront les arbitres de la présence de tout joueur de moins de 19 ans le jour d'un match, afin que les directives ECB les concernant puissent être appliquées.
6. Un joueur qui participe à un match pour la part d'une équipe quelconque ne peut jouer pour une autre équipe dans la même compétition.
7. Tout club inscrit fera le maximum pour que des arbitres formés soient disponibles lors de chaque match. Ils seront dûment assurés et en possession d'une licence 2025.
8. Tout club inscrit fera le maximum pour disposer de scoreurs compétents lors de chaque match, afin que les deux scorebooks (ou un scorebook et un scorebook digital) soient maintenus tout le long de la rencontre.
9. Sur le terrain, les capitaines assureront le respect des règlements.
10. Après tout match, les arbitres et les capitaines complèteront les documents de base.
11. Les capitaines gagnants assureront la transmission dans les délais prévus du résultat et les documents de base.

**Les règlements obligent tout joueur de porter une casque de protection lorsqu'il reçoit une balle en tant que frappeur. Toutefois je décharge les organisateurs et les arbitres de ces compétitions de toute responsabilité en cas de blessure à la tête subie par mes batteurs.**

Date: \_\_\_ / \_\_\_ / 2025      Signature \_\_\_\_\_